—

Un arrêté préfectoral vient d'ordonner la fermeture du cabaret tenu par le sieur Deffaux, rue de Tourcoing.

—

La nuit dernière, dans le quartier du Fontenoy, des chenapans faisaient un tapage d'enfer; un sergent de ville, tombant sur ces perturbateurs du repos public, saisit l'un d'eux, le nommé Florimond Laurent, et voulut l'emmener au poste. Mais après avoir fait quelques pas, l'agent dut lâcher son prisonnier, cinq gaillards étant venus à la rescousse pour le lui arracher. Ce matin, F. Laurent, Jean Deblander et Marc Noël ont été retrouvés : les autres, que leurs camarades ont refusé jusqu'ici de nommer, auront leur tour.

—

Hier soir, à Croix, la domestique de Monsieur D... avait fait tomber dans la rue deux pièces d'or de 20 francs, en secouant à la fenêtre le pardessus de son maître. La pauvre fille, fort contrariée, se voyait au moment d'avouer la chose à Monsieur D..., lorsqu'on agita la sonnette. C'était le garde-champêtre qui venait lui-même remettre à Monsieur D... les deux pièces d'or que deux jeunes enfants de 7 et 9 ans, Henri et Edmond Vandevielle, qui les avaient trouvées, s'étaient hâtés de lui porter. Ces enfants sont élèves de l'école communale dirigée par M. Lemay.

—

De la même commune de Croix, on nous mande un fait que tous nos lecteurs ne trouveront sans doute pas digne d'imitation : C'est un certain X, pas fou du tout, s'il vous plaît, qui chaque soir, au moment de se mettre au lit, essaie comment il sera au tombeau. Il a pour cela, fait faire un cercueil au fond duquel il ne manque jamais de s'étendre quelques instants avant de gagner ses draps. A ceux qui trouvent son idée au moins bizarre, cet original se contente de répondre : Je sais ce que je fais ! Sa femme, morte depuis plusieurs années, avait aussi son cercueil dont elle faisait le même usage. Quand elle en a eu besoin pour de bon, l'a-t-elle trouvé plus commode? On aura beau dire, cet apprentissage de la mort donne froid au cœur et nous aimons mieux ce Roubaisien qui a commandé lui aussi sa bière d'avance, mais qui trouve, en attendant, plus philosophique, d'en faire sa garde-robe, que sa première couche. Conclusion : le monde est quelquefois drôle !

—

Un nommé Auguste Damianthe, sujet belge, a été arrêté hier pour injures envers un fonctionnaire public, dans l'exercice de ses fonctions.

—

Le Comice agricole de Lille, dans sa séance du 24 février 1875, s'est occupé des matières suivantes :

CORRESPONDANCE.

1° Lettre de M. le Maire d'Armentières, annonçant que le conseil municipal a voté une somme de quinze cents francs pour être affectée à l'organisation du Concours agricole qui doit avoir lieu à Armentières en 1875.

2° Circulaire de M. le ministre de l'agriculture, contenant une lettre de M. le comte de Bouillé, président de la Commission parlementaire chargée de l'examen du projet de loi sur l'enseignement élémentaire pratique de l'agriculture. Cette lettre demande aux sociétés agricoles d'examiner toutes les questions relatives à cet enseignement et aux fermes-écoles et de faire parvenir leurs observations à la Commission.

EXPÉRIENCES SUR LA CULTURE DU TABAC.

M. Jules Lepercq communique un tableau d'expériences faites par lui à Quesnoy-sur-Deûle pour la culture du tabac au moyen d'engrais chimiques. Elles ont porté sur huit parcelles de 10 ares fumées de nitrate de soude, de chlorure de potassium, de superphosphate de chaux, de nitrate de potasse, de plâtre, etc. Ce travail, qui ne peut être résumé, sera inséré dans le prochain numéro des publications du Comice.

M. Leclercq se propose de continuer ces expériences pour arriver à constater l'effet des engrais chimiques sur des terres entièrement dépourvues d'arrière fumure.

ENSEIGNEMENT AGRICOLE.

M. Masquelez lit un rapport sur le projet de loi présenté par le gouvernement sur les établissements d'enseignement professionnel agricole. Après avoir recherché comment les premiers projets de ce genre avaient été accueillis par le Comice et par le Conseil général du Nord, M. Masquelez examine l'institution d'une ferme-école au point de vue de l'institut industriel et agricole de Lille, et prouve que loin de lui être une concurrence, elle lui fournirait des recrues et lui donnerait le moyen d'avoir des champs de démonstration pratique en admettant toutefois que la ferme soit établie sous les murs de Lille.

Le rapporteur examine ensuite le projet en lui-même, et pense que, complété par l'article 13 du contre-projet de M. Gallicher ainsi conçu : Le brevet de capacité délivré à la sortie des fermes-écoles donnera droit, sans autre épreuve, aux bénéfices du volontariat d'un an, il ne peut qu'être appuyé par le Comice.

Il propose en outre au Comice d'émettre le vœu que l'enseignement agricole fasse partie dorénavant du programme des écoles normales primaires, afin de généraliser chez les instituteurs le goût et les connaissances de l'agronomie.

Ces propositions sont l'objet d'une longue discussion à laquelle prennent part un grand nombre de membres; les uns, tout en se déclarant en théorie très-partisans de l'enseignement scientifique, ne pensent pas que, dans le Nord, les cultivateurs peu aisés soient jamais disposés à se priver de leurs fils à l'âge de 15 ou 16 ans pour les envoyer recevoir une instruction relativement coûteuse, et qu'ils se sentent disposés à leur donner eux-mêmes, par la pratique; généralement, dans nos campagnes, les garçons sont retirés de l'école vers 12 ans pour venir aider leur père et suppléer au défaut toujours croissant de bons ouvriers.

Puis il est à craindre que l'amendement de M. Gallicher ne soit pas accepté par le gouvernement, comme ouvrant une porte trop large au bénéfice du volontariat d'un an.

D'autres membres acceptent sans restriction l'idée de fermes écoles, conçus dans le sens du nouveau projet gouvernemental; ils pensent que la science agricole ne peut être trop répandue, et qu'il faut chercher par tous les moyens possibles à la développer chez les enfants.

Si les fermes écoles qui ont été instituées d'après la législation actuelle n'ont pas donné les résultats qu'on en attendait, ne faut-il pas en chercher la cause dans cette circonstance : qu'elles n'étaient que des exploitations privées où le directeur devait obtenir ses bénéfices et la rémunération de ses services avant de s'occuper de l'avancement des élèves. Il serait à souhaiter que l'enseignement pratique agricole pût être donné par un personnel indépendant sur des terres appartenant à l'Etat.

M. Masquelez fait observer que l'institut industriel et agronomique de Lille, d'abord très-pauvre en élèves agricoles, commence à en compter un nombre croissant, il propose l'exemple de celui de Gembloux en Belgique, dont les commencements ont été également pénibles, et qui aujourd'hui refuse chaque année des élèves.

La double proposition du rapport est adoptée, savoir : appui du projet de loi, amendé par l'article 13 du contre-projet Gallicher, et vœu en faveur de l'enseignement agricole des écoles normales.

VAINE PATURE.

M. Bonnier communique la réponse qu'il a faite à la société d'Agriculture de Nancy relativement à l'usage de la vaine pâture. Cette réponse est le résumé d'un opuscule publié par M. Bonnier sur cette matière en 1855. Il constate que, en général, la vaine pâture rend des services au point de vue de l'élevage du mouton qui ne saurait trop être encouragé, mais, considérant que son usage peut avoir des inconvénients locaux, il formule le vœu que le Code rural qui doit être promulgué donne aux conseils généraux le droit d'en suspendre l'usage quand ils jugeront que dans leur département la vaine pâture est plus préjudiciable qu'utile aux intérêts agricoles.

—

La commission organisatrice de la cavalcade de Lille vient de faire afficher le programme de la fête de dimanche prochain. Le cortége se composera de dix groupes, dont voici la composition.

Le départ aura lieu à midi, de la gare de St-Sauveur.

Premier groupe: 4 membres de la commission en gardes françaises. — 5 Hérauts d'armes.—4 trompettes moyen-âge. — 1 Peloton de cavalerie (costumes Louis XIV). — Le Char de Philippe-le-Bon. — 10 Hérauts d'armes à cheval.

Deuxième groupe: 1 Tambour-major, 6 tambours. —Musique des Canonniers. — Une Compagnie de vieux Canonniers lillois. — Un Char d'armes dont le fond représente la porte de Paris et surmonté de la Statue de Lille.

Troisième groupe (sujet principal) : Huit mousquetaires. — Musique du 43e (costume Louis XIV). — Un Mestre-de-camp. — 10 Seigneurs. — Louis XIV. — Boufflers. — Vauban. — Jean-Bart. — Lebrun. — Corneille. — 2 Pages.— 1 Peloton de chevau-légers Louis XIV. — Le Char du Soleil.

Quatrième groupe: Une compagnie de Canonniers lillois. — Le char de la Charité surmonté du Génie de la Bienfaisance entouré des figures allégoriques de la Foi, l'Espérance et la Charité. — Un peloton de pompiers escortant le char.

Cinquième groupe: Le Char de la France : Au sommet, la France; plus bas, figures allégoriques représentant les chefs-lieux d'arrondissement du Nord. — Musique des pompiers. — Une compagnie de pompiers.

Sixième groupe: Une compagnie de chasseurs à pied avec fanfare. — Le Char de l'Agriculture. — Groupes de paysans moissonneurs.

Septième groupe : Le Char de la Chasse précédé de Piqueurs à cheval et suivi de Veneurs à cheval.

Huitième groupe: Groupes de Bébés. — Musique Arabe. —Kabyles à cheval. — Le poëte Brûle-Maison.

Neuvième groupe: Lydéric et Phinaert. — Un escadron de Grotesques.— Jeanne Maillotte escortée des Archers Lillois. — Tambour-major et peloton des Hurlus. — Voitures de Charlatans. — Saltimbanques.

Dixième groupe: Char et Groupe fantaisistes. — Surprises.

—

Le tribunal correctionnel de Lille a eu à juger hier un cas heureusement assez rare; il s'agissait d'un jeune homme de bonne famille, employé dans une des grandes administrations de l'Etat, qui s'est laissé égarer par l'inconduite jusqu'à commettre un vol ni plus ni moins qu'un vulgaire malfaiteur.

Adolphe-Eugène C...ge, âgé de vingt-cinq ans, employé des douanes, toujours à court d'argent, a dérobé aux époux B., fabricants de treillis à Fives, chez lesquels il était reçu familièrement, une montre et une chaîne d'une valeur de 225 fr. Pour commettre ce larcin, il avait profité d'un moment où Mme P. l'avait laissé seul dans son salon, et il avait ouvert le tiroir d'un meuble où étaient renfermés ces bijoux.

Une fois le vol découvert, les soupçons se portèrent sur un ouvrier dont les antécédents étaient mauvais, mais devant l'énergie de ses dénégations et les allures suspectes du jeune C.., les époux P.. pensèrent que le voleur pouvait fort bien n'être point celui qu'on pensait.

M. P.. porta plainte contre C.. qui comparut devant le commissaire et ensuite devant le juge d'instruction, inventa d'abord des fables, puis finit par faire des demi-aveux.

Les bijoux venaient d'être retrouvés à Mons où il était allé les engager chez un orfèvre pour la somme de 120 francs.

Par égard pour sa position administrative, le jeune C.. n'a pas été maintenu en état d'arrestation, et il a même obtenu deux remises. A l'appel de son affaire, il ne s'est pas présenté, bien qu'il fut présent au tribunal quelques instants auparavant. Statuant par défaut, le tribunal a condamné Adolphe-Eugène C..ge, à six mois de prison.

—

On se rappelle que dans son audience de lundi, le tribunal correctionnel de Lille avait renvoyé à mercredi l'affaire d'un vol avec effraction d'objets de piété, *ex-voto*, etc., commis dans une chapelle à Mons-en-Barœul. Il s'agissait, en effet, de savoir si les deux individus de la Madeleine, arrêtés à Roubaix pendant qu'ils cherchaient à vendre une partie du produit de ce vol, étaient les acteurs ou seulement les complices de ce fait qualifié crime.

Les auteurs étant restés inconnus, c'est comme *détenteur* d'objets volés que Lemahieu est aujourd'hui condamné à 18 mois de prison, et Desclée, le marchand d'os, à un ans, comme complice par recel.

—

Les morts subites se multiplient en ce moment. Hier matin, le propriétaire du *Bazar national*, rue Nationale, à Lille, finissait de s'habiller, quand, tout à coup, il tomba foudroyé par la rupture d'un anévrisme. Aucun symptôme avant-coureur n'avait pu faire prévoir cet accident.

—

MARCHÉ AUX GRAINS DU 3 MARS 1875.

Blés blancs : hectolitres amenés, 1392; vendus, 1335,

Blés macaux: hectolitres amenés, 249; vendus, 244.

Prix des blés blancs, de 18 50 à 21 25 l'hectol.

Prix des blés macaux, de 15 »» à 20 »» l'hectolitre.

Vente active.

Remis en magasin, 57 hectol. de blés blancs et 5 de macaux.

CONVOIS FUNÈBRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille MULLIEZ-BOURGOIS, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur LOUIS-FRANÇOIS MULLIEZ, décédé à Roubaix, le 3 mars 1875, à l'âge de 53 ans et 10 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister aux **convoi et service solennels** qui auront lieu le samedi 6 mars 1875, à 9 heures, en l'église Sainte-Elisabeth. — L'Assemblée à la maison mortuaire, rue de Lannoy, 39.

—

BELGIQUE. — Samedi soir, le train express venant de Bruxelles vers Tournai, a écrasé près de la station de Silly-Hellebecq un homme qui s'était couché à demi-nu sur la voie à l'approche du train; le cadavre mutilé a été relevé dimanche matin par les gardes-routes et reconnu pour être celui du nommé Pilate, facteur des postes à Bassilly, révoqué il y a quelques semaines pour négligences dans son service. — Pilate, père de trois enfants en bas âge, et dont la femme est enceinte, errait depuis quelque temps en désespéré dans les environs de Bassilly; samedi soir il décida de se faire mourir, se déshabilla, se banda les yeux et se coucha sur la voie ferrée à l'approche de l'express de Bruxelles. — On sait le reste.

— Dimanche matin vers 9 heures, le chauffeur du train express de Bruxelles à Tournai est tombé de sa machine entre Leuze et Barry; il resta étendu sans connaissance sur la voie ayant une blessure grave à la tête; transporté à l'hôpital de Leuze, il a repris connaissance dans la matinée, et à l'heure qu'il est, ses jours sont hors de danger.

—

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBIT. — *Imprimerie Alfred Reboux.* — Avis gratuit dans les deux éditions du *Journal de Roubaix.*

Faits Divers

— Le IIIe conseil de guerre séant à Paris a condamné hier pour participation à l'insurrection de la commune et à un assassinat, le nommé Boniface à la déportation dans une enceinte fortifiée, et les nommés Bréchotte et Guillaume à la déportation simple.

— La nuit dernière, deux agents qui faisaient leur ronde rue Dombasle, à Vaugirard, aperçurent un individu qui escaladait un mur de clôture surmonté de palissades. Ils s'avancèrent sans bruit pour le saisir; mais, chose bizarre, le malfaiteur restait au milieu de son escalade sans parvenir faire aucun mouvement. Ils continuèrent d'avancer et se voyant assez près s'élancèrent sur l'homme. Horreur ! ils avaient appréhendé un pendu.—C'est un pauvre ouvrier tourneur qui, ainsi que le fit connaître une lettre trouvée dans sa poche, à bout de souffrances et de misère, s'était accroché là.

— On écrit à l'*Union:* « Un jeune médecin d'une localité du Lot, aurait été mis en état d'arrestation, le 24 février dernier, à St-Julien de Lampon, (Sarlat). Il serait accusé d'avoir commis sur la personne de son père le crime d'empoisonnement. »

LE DOUBLE EMPOISONNEMENT DE CHATEAUROUX. — L'*Ordre républicain* publie de nouveaux détails sur l'affaire mystérieuse dont nous avons parlé hier.

L'émotion publique est plus surexcitée que jamais par l'épouvantable événement dont nous avons parlé jeudi. Le plus profond mystère plane sur cette double mort, et chacun cherche à expliquer à sa façon ce qui jusqu'à présent reste inexpliqué.

Vendredi matin, l'autopsie a eu lieu. Elle a été pratiquée par M. Bergeron, un des spécialistes les plus autorisés, arrivé le matin même par le train de 4 h. 50 minutes.

A cette lugubre opération assistaient MM. le juge d'instruction, un des substituts de M. le procureur de la république, le commissaire de police, le greffier et les docteurs Godinat père et fils, et Robert.

Ce qui résulte de cet examen préliminaire, il nous est interdit de le dire. Les entrailles doivent être analysées, et c'est alors seulement que l'on pourra à coup sûr se prononcer sur le genre de mort auquel ont succombé les époux Duret.

Les obsèques ont eu lieu ce matin à dix heures et demie, au milieu d'un immense concours de population.

Lorsque les deux cercueils ont été placés côte à côte dans le même corbillard, l'émotion a été à son comble et les larmes coulaient de tous les yeux.

Progrès de l'ART **Dentaire** Dents et Dentiers sans crochets ni ressorts et posés sans douleurs.
Edouard VERBRUGGHE, DENTISTE, breveté de S. M. le Roi des Belge
Roubaix, rue de l'Hospice, 8, Roubaix
MAISON A PARIS
4, Boulevard Poissonnière, 4
NOTA. — Ces dentiers ont l'avantage de ne pas emplir la bouche, ils ne nécessitent pas l'extraction des racines et viennent soutenir les dents chancelantes. — *Succès garanti.*

Nouvelles du soir

On écrit de Paris, 4 mars 1875 :

« Les journaux du matin sont remplis de détails et des commentaires les plus divers sur les pourparlers engagés pour la formation du nouveau ministère; mais ils n'apprennent rien de nouveau. Les choses en sont encore en l'état où les conférences de l'après-midi les ont laissées.

» L'*Opinion nationale* rapporte un on dit d'après lequel des poursuites seraient ordonnées contre les petites brochures de la bibliothèque démocratique.

» Petite bourse du soir, 103,10. »

Dépêches Télégraphiques

AFFAIRES D'ESPAGNE

Saint-Sébastien, 3 mars. — (Source alphonsiste.) — Les Carlistes ont abandonné les environs de Bilbao. Ils se sont concentrés dans les Encartaciones, craignant l'attaque de Valmaseda par le général Villergas. Rien de nouveau sur la ligne de l'Orio. Les troupes fortifient Usurbil et Aguigaya. Le mauvais temps continue.

Madrid, 3 mars, soir. (*Source alphonsiste*). — On assure qu'à son retour des bains, le général Moriones reprendra la campagne. Les carlistes, sous les ordres de Miret, ont été mis complétement en déroute aux environs de Castelfullit. Ils ont abandonné les retranchements qu'ils avaient commencés, et ont laissé beaucoup de morts et de blessés sur le terrain.

La *Epoca* dit que le nonce du pape est attendu prochainement à Madrid.

INONDATION DANS LE TENNESSEE.

New-York, 3 mars, soir.—Une inondation dans le Tennessee oriental a causé des pertes pour un million de dollars.

DERNIÈRE HEURE

Paris, 4 mars, 1 h. 45 soir.

Toutes les listes ministérielles publiées par les journaux sont de pure fantaisie, aucune liste n'a encore été arrêtée ; on continue à discuter le programme.

Il est confirmé que le ministre de la justice ordonne des poursuites contre certaines brochures de bibliothèque démocratique.

Cours officiels de la Bourse

du 3 Mars. — 5 h. soir.

Huiles de colza en f. d.	75 25	Certificat de sortie	76 75 ..
id. en tonnes	79 75	Mélasse de f. 100 k.d.	11
id. épurée	87 75	id. de raffinerie	14 .. à ..
Huiles de lin en fûts d.	69 ..	Spiritueux f. 1re qué	54 50 à 55
id. en tonnes	70 50	Farines 8 m 199 k.d.	54 50
Su. 100k. 88 s. 10/12d.	55 50 25	id. supérieur	52 50
id. 7/9 dip.	50 ..	Suifs	94
id. blanc 3 disp.	64 5	Haïti	200
id. tonne sorte	114 50	Rio	180
Cafés 100 k. Java	240	Guayaquil	190
Cacaos 100 k. cat. Java	135	Caraque	200 à 400
id. Haïti	190		
id. belle sorte	146		

Cours commerciaux de la Bourse de Paris

du 3 Mars. — 6 heures du soir.

Huile de colza disp.	78 25 ..	Raznes	144 50 à 146 ..
id. courant	78 25 ..	Farine 8 m cour.	52 25 52 50
id. avril	78 75 ..	id. avril	52 75 53 ..
id. 4 d'été	79 25 ..	id. Mai-Juin	53 25 53 50
id. 4 derniers	80 50 ..	id. 4 de m.	54 25 54 50
Huile de lin disp.	69 ..	id. mai juin	54 75 55 ..
id. courant	69 ..	Farine sup. cour.	50 25 50 50
id. avril	70 ..	id. avril	50 50
id. 4 d'été	72 ..	id. Mai Juin	51 25 51 50
id. 4 derniers	73 ..	id. 4 de m.	52 50 ..
Spiritueux disp.	54 50 55 ..	id. mai juin	.. ..
id. courant	55 54 75 ..	Darbiy	53
id. avril	55 25 ..	Blés courant	24 25 24 50
id. 4 d'été	55 75 ..	id. avril	23 75 ..
id. 4 derniers	56 ..	id. Mai Juin	24 75 25 ..
Sucre 88 disp. 10/12	55 ..	id. 4 de m.	25 25 50 ..
id. 7/9 disp.	50 50 55 ..	id. mai jun	.. ..
id. blanc 3 disp.	64 50 ..	Seigles courant	18 50 18 75
id. à liv. 4 de m.	60 25 ..	id. avril	18 50 18 7
		id. mars avril	18 25 18 50
		id. 4 de m.	18 18 25 ..
		id. mai juin	18 25 18 75
		Suifs	94 ..

COURS DES SUCRES DE LILLE DU 3/6 3 MARS

SU	Cours offic.	Demand	offert
Sucre ind. 88 degrés.	54 ..	.. ..	.. ..
— n. 7 à 9.	.. ..	.. ..	.. ..
— en pain, 6 k., 1	140 ..	.. ..	.. ..
Sucre n. 3	.. ..	.. ..	.. ..
— 10/20	.. ..	.. ..	.. ..
3/6 betterav. dis.	.. ..	.. ..	.. ..
— — courant logé	54 ..	.. ..	.. ..
— fin, 1re q. dis. nu	.. ..	.. ..	.. ..
— — courant logé.	.. ..	.. ..	.. ..
— Mélasse dis	57 50	.. ..	.. ..
— — livrer.	.. ..	.. ..	.. ..
— à liv. 4 fers	.. ..	.. ..	.. ..
— 4 d'été	55 50	.. ..	.. ..
— 4 dern. na	.. ..	.. ..	.. ..
— 1 proch	56 ..	.. ..	.. ..

COURS DES HUILES DE LILLE DU 28 FÉV.

	Huile l'hectolitre	GRAINE l'hectolitre	TOURTEAUX les 100 Kil.
Colza	.. ..	22 .. 24 ..	19 50 20 50
— ép. p. q.	.. ..	.. ..	.. .. ..
Œil. b. goût	.. ..	40 .. 42 ..	.. .. ..
— rousse	.. ..	.. ..	.. .. ..
Cameline	.. ..	18 .. 19 ..	20 .. ..
Chanvre	.. ..	.. ..	17 .. 18
Lin du pays	.. ..	24 75 25 50	31 .. 31 50
Lin étranger	.. ..	24 .. 26 ..	28 30 5

CHANGES ET MONNAIES

VALEURS SE NÉGOCIANT A TROIS MOIS

A trois mois.

Escompte.			
3 1/2 Amsterdam	213 3/8	à 213 5/8	et 4 0/0
4 0/0 Hambourg	121 3/8	— 121 5/8	— 4 0/0
4 0/0 Berlin	121 3/8	— 121 5/8	— 4 0/0
4 0/0 Francfort	121 3/8	— 121 5/8	— 4 0/0
4 0/0 Madrid	496 ..	— 504 ..	— 4 0/0
4 0/0 Barcelone	500 ..	— 508 ..	— 4 0/0
.. Lisbonne	548 1/2	— 553 1/2	— 4 0/0
5 .. Vienne	221 1/2	— 222 ..	— 4 0/0
.. Trieste	.. ..	—	— 4 0/0
7 1/2 Saint-Pétersbourg	343 ..	— 345 ..	— 4 0/0

A courte échéance

3 1/2 Amsterdam	213 ..	— 213 1/4	— 4 0/0
4 0/0 Hambourg	121 1/16	— 121 3/16	— 4 0/0
4 0/0 Berlin	121 1/16	— 121 3/16	— 4 0/0
4 0/0 Madrid	497 ..	— 502 ..	— 4 0/0
4 0/0 Barcelone	505 ..	— 510 ..	— 4 0/0
.. Lisbonne	548 1/2	— 553 1/2	— 4 0/0
5 .. Vienne	221 3/4	— 222 1/4	— 4 0/0
.. Trieste	.. ..	—	— 4 0/0
7 1/2 Saint-Pétersbourg	343 ..	— 344 ..	— 4 0/0

VALEURS SE NÉGOCIANT A VUE

A trois mois

3 1/2 Londres	25 15 ..	à 25 20 ..	m. 3 1/2
3 .. Belgique	3/16 ..	— 1/16	— 3 ..
5 0/0 Italie	5 1/2 p.	— 7 3/4 p.	— 5 0/0
4 .. Suisse	1/16 p.	— 1/16 p.	— 4 ..

A courte échéance

3 1/2 Londres	25 12 1/2	— 25 17 1/2	— 3 1/2
3 .. Belgique	1/8 p.	— pair p.	— 3 ..
5 0/0 Italie	5 1/4 p.	— 7 3/4 p.	— 5 0/0
4 .. Suisse	3/16 p.	— 1/16 p.	— 4 ..

Matières et Monnaies

Or en barre 1000/1000 le kil.	3,437 ..	pair.
Argent en barre 1000/000 ...	218 89	218 50 0 00 perte
Pièces de 20 francs		Pair
Souverains anglais		25 07 à 25 12
Quadruples espagnols		83 25 à 83 75
— indépendants		80 50 à 80 75
Piastres mexicaines.....		5 11 à 5 13

Grand théâtre de Lille

Jeudi 4 mars, à 7 heures

1. LES ENFANTS, drame en 3 actes. Joué par MM. Joinisse, Saint-Aignan, Gérard, Lacan, Mmes L. Bell, Saint-Aignan, Léonti.

2. Première représentation (reprise) de :

LA PIE VOLEUSE, opéra-comique en 3 actes. Le bailli de Palaiseau, MM. Riquier-Delaunay; Ferdinand Villebelle, Fronty; Philippe, Bach; Fabrice Vallon, Joinisse; Jacob, Abadie; Georget, Gérard; un geolier, Lefèvre; Ninette, Mmes Hasselmans; Claudine, Léonti; Petit-Jacques, Valmont.

3. LE MISANTHROPE ET L'AUVERGNAT, comédie-vaudeville en 1 acte. Joué par MM. Tourtois, Lacan, Samaison, Larose, Renier, Mmes Pavie, Gérard.

AU PREMIER JOUR :

GUILLAUME-TELL.

LE PROPHÈTE, grand-opéra en 5 actes.

Vendredi 5 mars.

LES DEUX ORPHELINES, drame en 5 actes et 8 tableaux.

Chemin de Fer du Nord

HEURES DE DÉPART DES TRAINS

Roubaix à Lille, 5.13, 7.18, 8.13, 9.48, 11.46, matin, 12.23, 1.58, 3.39, 5.13, 6.18, 7.28, 8.28, 9.38, 11.08 soir.

Roubaix à Tourcoing-Mouscron, 5.38, 7.18, 8.45, 10.18, 11.23, matin, 1.20 2.45, 5.10, 5.38, 7.18, 8.23, 10.36, 11.38 s. Lille à Roubaix, 5.15, 6.55, 8.22, 9.55, 11.05, matin, 12.57 2.22, 4.47, 5.25 6.55, 8.00, 10.13, 11.15 soir.

Tourcoing à Roubaix et Lille, 5.05, 7.10, 8.05, 9.40, 11.38, matin, 12.15, 1.50, 3.31, 5.05, 6.07, 7.20, 8.18, 9.28, 11.00 soir.

Mouscron à Lille, 6.52, 9.22, 11.20, 11.57 matin, 3.13, 4.47, 5.49, 7.02, 9.05 s.

Dimanches et Fêtes

Tourcoing à Mouscron, 7.27, 7.36 s.

Mouscron à Tourcoing, 8.00 soir.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecines, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de santé de Du Barry, de Londres, dite

REVALESCIÈRE

Vingt-sept ans d'un invariable succès, en combattant les dyspepsies, mauvaises digestions, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, palpitations, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, constipation, diarrhée, dyssenterie, coliques, phthisie, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnie, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronchite vessie, foie, reins, intestins, membrane, muqueuse, cerveau et sang, — 79,600 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castlestuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuard de Decies pair d'Angleterre, etc., etc.

N°. 49,842 : Mme Marie Joly, de cinquante ans de constipation, indigestion, nervosité, insommies, asthme, toux, flatus, spasmes et nausées. — N°. 46,270 : M. Roberts, d'une consomption pulmonaire, avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 années. — N°. 46,210 : M. le docteur-médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 fois par jour pendant huit ans. — N°. 46,218 : le colonel Waston, de la goutte, névralgie et constipation opiniâtre. — N°. 18,744 : le docteur-médecin Shorland, d'une hydropisie et constipation. — N°. 49,322 : M. Baldwim, de l'épuisement le plus complet, paralysie de la vessie et des membres, par suite d'excès de jenesse.

Cure N° 62,913. — Valgorge, (Ardèche), 19 octobre 1863. — La Revalescière est un remède que j'appellerai presque divin. Elle a fait un bien immense à notre bonne sœur Julie, atteinte depuis quatre ans d'une névralgie à la tête, qui la faisait souffrir cruellement et ne lui laissait presque aucun repos. Grâce à votre spécifique, elle est aujourd'hui guérie.

MONASSIER, curé.

Plus nourrissante que la viande, elle économise 50 fois son prix en médecine. En boîtes 1/4 kil., 2 fr., 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les *Biscuits de Revalescière* se mangent en tout temps, soit à sec ou trempés dans l'eau, du lait, café, chocolat, thé, vin, etc. Ils rafraîchissent la bouche et l'estomac, enlèvent les nausées et vomissements, même en grossesse ou en mer, ainsi que toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. Améliorant le sommeil, l'appétit et la digestion, ils nourrissent, en même temps, mieux que la viande, donnent un sang pur et des chairs fermes et fortifient les personnes les plus affaiblies. En boîtes, de 4, 7 et 60 francs. — *Revalescière chocolatée*, rend appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus aibles, et nourrit dix fois plus que la viande et que le chocolat ordinaire, sans échauffer. En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 576 tasses, 60 fr.; ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. *franco.* — Dépôt à Roubaix chez MM. Coille, pharmacien; Morelle-Bourgeois; Léon DANJOU, pharmacien, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Tourcoing, et chez les pharmaciens et épiciers. — Du Barry et Ce, Place Vendôme, 26, à Paris.

MAUX D'ESTOMAC, Gastrite Les personnes malades de l'estomac ou des intestins, âgées, *faibles* de *poitrine* ou convalescentes, celles auxquelles l'usage du chocolat et du café *est défendu*, trouveront dans le **Racahout** de **Delangrenier** un déjeûner nutritif, réparateur et aussi agréable que facile à digérer. Dépôts dans chaque ville. (*Se méfier des contrefaçons.*)

MAL DE DENTS. — L'EAU du Dr OMÉARA calme à l'instant la plus vive douleur et arrête la carie. Vente dans les pharmacies. 8189

DENTS ET DENTIERS

PERFECTIONNÉS

Facilitant la prononciation et la mastication, en nécessitant aucune extraction de racine, et se posant sans aucune douleur.

Succès garanti.

DENTS et DENTIERS, système américain

SANS RESSORTS

Spécialité pour la conservation des dents malades par la mastiktion.

HALLER-ADLER

DENTISTE

66, rue d'Angleterre, LILLE

SUCRE ORANGÉ PURGATIF d'**Ollagnier**, pharm. chim. à *l'Arbresle* (Rhône). La *meilleure* et la *plus agréable* purgation. Dans toutes les pharm. Prix : 1 fr. Par la poste, 1 fr. 25. 8347

ENFANTS **Farine Mortos** d'AVOINE d'Ecosse. Le meilleur aliment dans l'allaitement insuffisant et le sevrage. Le seul qui, avec le lait, contienne tous les principes essentiels à l'enfant. — Guérit et prévient la diarrhée. — Consulter son médecin. — 1 fr. 20 la boîte. Phcies et Epiceries.

Guérison de la

PHTHISIE PULMONAIRE

ET DE LA BRONCHITE CHRONIQUE

Traitement nouveau.—Brochure de 124 pages, 10e éd., par le Dr *Jules Boyer*. Envoi franco contre 1 fr. 50 en timbres-poste.

S'adresser à M. DELAHAYE, libr.-éditr, 23, *place de l'École-de-Médecine, à Paris.*

à Roubaix, pharm. COILLE, Grande-Place. 7118

EAU FIGARO

Teinture pr Cheveux et Barbe, garantie sans nitrate. Parfum délicieux. Emploi facile. Résultat certain. Paris, Société d'Hygiène française, 1, Bd R.-Rouvelle. Le fl. 5 fr. à Roubaix, LEIGNEL, coiff. r. Vieil-Abreuv., 40 6376

Le *JOURNAL DE ROUBAIX* est désigné pour l'insertion des AVIS DE VENTES JUDICIAIRES FORMATIONS DE SOCIÉTÉS et autres PUBLICATIONS LÉGALES et JUDICIAIRES.

Publication légale

VILLE DE ROUBAIX

EXPROPRIATION

République française

Au nom du Peuple Français,

Le tribunal civil de première instance de l'arrondissement de Lille, département du Nord, a rendu le jugement ci-après à la suite du réquisitoire ainsi conçu :

Réquisitoire,

Le procureur de la République près le tribunal civil de Lille,

Vu l'arrêté de Monsieur le Maire de Roubaix, en date du dix-huit juin mil huit cent soixante-treize;

Vu les plans d'alignements approuvés par Monsieur le Préfet du Nord, le trente août mil huit cent soixante-cinq et le quatorze mars mil huit cent soixante-treize;

Attendu que le sieur Charles Prouvost-Scrépel a élevé des constructions en se conformant à l'alignement qui lui a été donné, et qu'il a, par ce fait, implicitement consenti à la cession des terrains à incorporer à la voie publique.

Mais attendu que l'administration n'a pu s'accorder avec le sieur Prouvost sur le réglement de l'indemnité; que ce réglement devra être soumis à un jury.

Requiert qu'il plaise au tribunal de donner acte au sieur Prouvost-Scrépel de son consentement à la sus dite cession.

Et désigner le magistrat appelé à diriger le jury et son suppléant.

Au parquet à Lille, le quinze novembre mil huit cent soixante-quatorze.

Pour le procureur de la République,
Signé : DUPORT.

Vu le réquisitoire ci-dessus,

Nous nommons